

Formation de Animateur.trice Arts du cirque



Présentation de la Formation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (BPJEPS) avec option Arts du Cirque est une formation d'État visant à former des animateurs compétents dans le domaine du cirque. Ce diplôme de niveau IV atteste d'une qualification professionnelle à finalité éducative ou sociale.

Certificateur : Ministère de Jeunesse et Sport	Session : 7/12/2026 au 15/12/2027
RCNP : 39926	



Objectif de la Formation

La formation est construite autour de compétences professionnelles à acquérir dans le cadre de l'alternance. Elle permet de développer des compétences dans l'animation et la conduite de séance de perfectionnement dans les arts du cirque.

BPJEPS ASEC : 548h en CF / 548h en alternance

Option au BPJEPS : Certificat Complémentaire Cirque : 150h en CF / 175h en alternance



Disciplines possible sur la certification complémentaire

Discipline	Description
Activités acrobatiques	Techniques de sol et portés
Manipulation d'objets	Jonglerie, diabololo, bâton....
Équilibre sur objets	Fil, boule, monocycle...
Acrobatie aérienne	Trapèze, tissu, cerceau....
Expression corporelle	Théâtre, danse, mime

Le Référentiel de Compétences BPJEPS ASEC

La certification est structurée en quatre blocs de compétences, évaluant des savoir-faire mobilisés en situation réelle.

Bloc	Compétences	Modalités d'évaluation
BC 1	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure	Présentation orale (20 min) + Échange avec évaluateurs (30 min)
BC 2	Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation	Présentation orale (10 min) + Échange avec évaluateurs (15 min)
BC 3	Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales	Conduite de séance 1h30 + Échange (30 min)
BC 4	Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure	Présentation orale (10 min) + Échange (15 min)

Le Référentiel de Compétences CC Arts du cirque

La certification est structurée en quatre blocs de compétences, évaluant des savoir-faire mobilisés en situation réelle.

Réaliser une veille artistique, en s'appuyant sur l'observation et l'analyse de spectacles de cirque et sur différentes sources d'informations professionnelles	Évaluation dans le dossier professionnel
Mettre en œuvre un processus créatif et artistique, en concevant un numéro individuel ou une mise en piste collective respectant les codes et exigences du spectacle circassien.	Évaluation dans le dossier professionnel
Mettre en œuvre des dispositifs de prévention des risques adaptés aux différentes étapes de la séance et aux spécificités des disciplines circassiennes à risque physique.	Évaluation dans le dossier professionnel
Animer une séance de perfectionnement dans une activité circassienne, en accompagnant les pratiquants selon leurs objectifs et leurs capacités, notamment en cas de situation de handicap.	Évaluation lors de la séance de perfectionnement
Installer l'ensemble du matériel nécessaire à l'activité circassienne, en tenant compte de la discipline travaillée et de ses spécificités, des profils et du nombre des pratiquants.	Évaluation dans le dossier professionnel
Analyser les caractéristiques de la zone de pratique, dans le cadre d'une activité « hors les murs ».	Évaluation dans le dossier professionnel
Évaluer les capacités des pratiquants, en tenant compte de leur niveau de pratique, de paramètres moteurs, physiques et cognitifs.	Évaluation lors de la séance de perfectionnement
Accompagner les pratiquants dans l'installation de leur zone de pratique.	Évaluation dans le dossier professionnel
Animer une séance de découverte sensorielle des activités circassiennes.	Évaluation dans le dossier professionnel



Dossier professionnel : Il vous est demandé de réaliser un dossier professionnel en amont de l'évaluation certificative, portant sur : La préparation de la séance de perfectionnement que vous allez animer dans le cadre de l'évaluation ; Les activités réalisées dans le cadre de votre stage pratique. Vous pouvez vous appuyer sur la proposition de trame suivante pour construire votre dossier, qui devra contenir une vingtaine de page rédigées au maximum, hors annexes (police Arial, corps 11, interligne 1).



Séance de perfectionnement : Le jour de l'évaluation, vous serez amené à animer une séance de perfectionnement dans le domaine des arts du cirque. Il vous sera demandé, sur une durée d'animation (face à face avec les pratiquants) d'1 heure 30 à 2 heures : D'installer le matériel nécessaire à la séance avec les pratiquants; D'animer la séance : échauffement / progression / créativité ou recherche artistique / étirement.

Avant la formation, vous devez :



PRÉREQUIS TECHNIQUE :

Acrobatie: Le candidat devra être capable de réaliser un enchaînement de figures maîtrisées intégrant : Une roulade avant ; Une roulade arrière ; Une roue ; Une rondade ; Un équilibre tendu sur les mains.

Aériens Le candidat devra présenter, après tirage au sort, un enchaînement de 10 figures au trapèze fixe ou de 5 figures au tissu. L'enchaînement doit être régulier et fluide. La respiration sera régulière. Les figures devront être correctement exécutées sans hésitation, maîtrisées et maintenues plusieurs secondes.

Equilibre sur objets Le candidat doit présenter le fil tendu et, après tirage au sort, au moins une des techniques suivantes : boule, monocycle, planche à rouleau. Si le jury l'estime nécessaire, la totalité des techniques pourra être présentée: **Fil tendu** : marche avant, arrière, ½ tour et retour (il s'agit d'un demi-tour dans la marche et non d'un demi-tour de poutre), saut du fil à la plate-forme. Le fil est tendu à une hauteur de 50 cm, des chevalets avec plate-forme sont prévus à

une distance d'au moins 4 m, un ressort pourra être utilisé. **Monocycle** : départ non tenu, distance de 20 mètres en avant et une figure en forme de 8. **Boule** (de 60 à 80 cm) : slalom sur 10 mètres, marche avant et arrière, allure rapide. **Planche à rouleau** : 2 montées et descentes différentes sur la planche à rouleau (rouleau d'une hauteur de 10 cm minimum). Un dispositif de protection sera installé pour amortir la chute éventuelle

Jonglerie Le candidat doit présenter un passing simple aux massues (10 passes), une routine de 10 figures à trois balles (la figure est maîtrisée quand elle est au moins doublée) et, après tirage au sort, au moins une des techniques ci-dessous. Si le jury l'estime nécessaire, la totalité des techniques pourra être présentée : **Diabolo : base + 4 figures / Bâton du diable : base + 4 figures / Anneaux : base + 4 figures / Boîtes : base + 4 figures / Assiettes : base + 4 figures**

Numéro artistique : Le candidat doit présenter un travail artistique préparé sous forme de numéro individuel. Ce numéro doit durer entre 3 et 6 minutes et mettre en piste l'utilisation d'une technique circassienne. Seront évalués les éléments suivants : Entrée et sortie / Occupation de l'espace et respect du cercle / Cohérence de la présentation (costume, musique, approche artistique, technique) / Prise en compte du public / Un argumentaire autour du numéro présenté (de 4 à 6 min).



Informations:

Date : Du 7 Décembre 2026 au 15 Décembre 2027

Effectif : 6 stagiaires prise en charge par la Région Nlle Aquitaine. Etre inscrit à France Travail pour bénéficier de cette prise en charge.

Dossier d'inscription à télécharger sur www.afca-cirqueadapte.net

 Adresse : Rue des maraîchers, 40800 Aire sur l'Adour  Tel : 05.58.71.66.94



LE CIRQUE EST UN ART IL S'ENSEIGNE
DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE

Rejoignez-nous pour une aventure
éducative et artistique unique dans le
monde vibrant du cirque !